

ANNEXE 5 : La cohérence de l'AP de la seconde à la terminale

<p>L'AP est un temps d'enseignement qui doit s'adapter aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en mettant l'accent sur la personnalisation des parcours. - en donnant du sens aux apprentissages. - en étant un lieu où acquérir des méthodes par la pratique et dans la démarche de projet. - en visant à l'autonomie des élèves. 			
En 2nde	<p>Des objectifs généralistes : devenir un élève de lycée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer des compétences et des méthodes acquises au collège (cf. lien 3èmes/2ndes) et en construire de nouvelles pour réussir son parcours au lycée. - Développer son autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un projet personnel. - Choisir sa filière de façon éclairée et raisonnée.
En 1ère	<p>Intégration à une filière et en comprendre les exigences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler plus précisément les compétences spécifiques des champs disciplinaires dominants de la filière. - Découvrir les voies de formation qui mènent à son projet professionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et affiner son projet d'orientation post-Bac. - Explorer les champs professionnels accessibles par sa filière.
En Terminale	<p>Préparation de l'après-Bac</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir ses connaissances et compétences dans les champs dominants de sa filière. - Se préparer au post-Bac en construisant des outils méthodologiques et intellectuels qui seront utiles et nécessaires. - Se donner les moyens de réussir ses études post-Bac. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se préparer à l'enseignement supérieur. - Définir sa voie de formation en cohérence avec son projet professionnel.

